



Le Petit illustré

NÉRÉEN

D.B. - NÉRÉ (Charente-Inf.) — La Gare*



Cparama

Col. Geoffrois, Néré

2024

N° 5

* N o t i c e

CHEMIN DE FER, LIGNE 82 : STATION À CHEZ SABRON ET ARRÊT FACULTATIF À PARADIS :

Après la loi Freycinet de 1878, c'est au mois de Juin 1879 que le projet de la ligne de chemin de fer d'intérêt général à voie ordinaire : Saint-Jean-d'Angély - Civray-Saint-Saviol avec embranchement sur Cognac par Matha, fut voté.

Cette ligne de la plus grande importance, tant au point de vue de l'État, comme voie stratégique reliant l'arsenal de Rochefort à celui de Bourges en passant par Leblanc (INDRE), qu'au point de vue des intérêts commerciaux et agricoles ouvrait des communications directes avec le Port de la Rochelle promu à un bel avenir, allait être déclarée d'utilité publique en 1885.

À cette époque dans l'Indre, un tracé Aulnay La Villedieu Paizay de Chapt vit le jour.

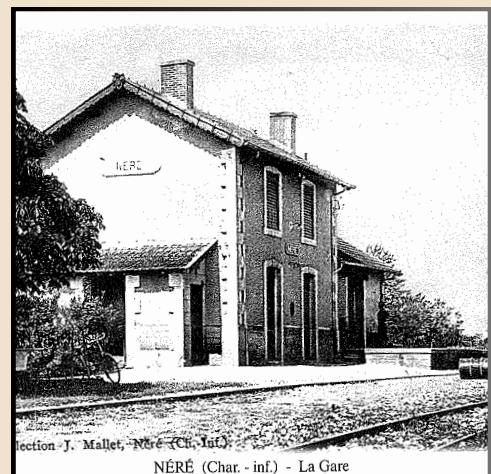
Pendant ce temps, d'après négociations, de nombreuses délibérations, pétitions ou autres ouvertures de registres furent menées par les conseils généraux de Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres pressés par les édiles des 34 communes concernées, dont Néré représentée par son Maire Monsieur GAZEAU.

1886, la ligne venant de Villemorin et partant sur Saleignes passerait par Néré où l'on implanterait une station et un arrêt facultatif à Paradis. Selon les mémoires de M. GAZEAU : "La Compagnie des Chemins de Fer Départementaux, dont le siège était à Paris, eut pour objectif d'implanter la gare au sein de Néré même, ce qui fut impossible (des études ayant prouvé que du Bourg, on ne pouvait ni monter à Paradis ni aux Éduts.)"

Une seconde option par la vallée des Breuillats et Mortafond aurait été réalisable en allongeant le tracé de plusieurs kilomètres. Or, la loi de mars 1893 ayant fixé la longueur totale approximative de 72 km interdisait cette nouvelle option. C'est ainsi que Chez Sabron fut choisi et vit passer son premier convoi ferré le 04 octobre 1896

Les deux guerres qui allaient suivre endommagèrent le matériel et les infrastructures au point que l'exploitation coûtait plus qu'elle ne rapportait. (Lorsqu'une ligne d'intérêt général est déficitaire, l'État se substitue à la compagnie pour le remboursement des emprunts. Amenant ainsi le Conseil Général de Charente-Maritime à prononcer la fermeture de certaines lignes dès 1948.)

Malgré la pression des élus, des usagers et des ouvriers du rail, le 31 décembre 1950 la page est tournée par M. PINAY, nouveau ministre des transports, réputé rigoureux et soucieux de l'emploi des deniers publics : "L'intérêt général immolé sur l'hôtel de la rentabilité."



D'APRÈS LES MÉMOIRES DE M. GAZEAU ET LES COUPURES DE PRESSE PRÉCIEUSEMENT CONSERVÉES PAR M. QUARTIER.

S O M M A I R E

01 - Sommaire	p 1
02 - Le mot du Maire	p 2
03 - État Civil	p 8
04 - Agenda	p 10
05 - La Châtellenie	p 47
06 - La parole aux Associations	p 51
07 - Brèves Néréennes	p 64
08 - Vie pratique	p 66



Le mot du Maire



L'année 2024 laisse place à 2025, semant dans son sillage un lot d'incertitudes quant aux enjeux géopolitiques après des résultats d'élections qui, partout, peuvent susciter émoi et inquiétude car profilant un monde en recomposition.

Si l'on ajoute les catastrophes climatiques, les tensions, les guerres, les troubles sociaux, les fermetures d'usines Mères annoncées aux salariés sans préambule, l'inflation, les récoltes amenuisées par une météo des plus chaotiques, des scrutins à rebondissements sources de méfiance à l'égard des institutions, nous aurons un résumé certes peu enjoué de ce que fut cette année passée.

Oui me direz-vous, mais dans cette sombre esquisse et malgré toutes les suspicions annoncées, accueillir les jeux Olympiques et Paralympiques 2024 dans notre Pays furent tant de moments spectaculaires, festifs et populaires !

Des moments où les Femmes et les Hommes de toutes Nations et de tous horizons ont repoussé les limites du possible et mobilisé les foules. Des moments où seul compte l'exploit. Des moments où le succès de l'autre nous transporte de joie.

C'est aussi cela 2024 même si une fois la fête terminée, le projet de loi des finances 2025 demande notamment aux collectivités territoriales des économies draconiennes afin « d'être contributives à l'effort de redressement des comptes publics ».

Ces restrictions, nous les avions déjà redoutées en votant les projets liés au budget d'avril cette année :

1) Sécurité et aménagement des entrées de bourg : point de départ pour une remise en état progressive des trottoirs.

2) Végétalisation et réhabilitation de l'ancienne cour d'école donnant accès à l'agence postale communale et à la bibliothèque.

3) Création de toilettes handicapés au stade.

4) Réfection des toits terrasses de l'Ehpad.

Les retours reçus attribuant les dotations n'ont pas été dans le sens espéré, le département ayant dû faire preuve de prudence en prévoyant une baisse de budget de cinq millions d'Euros lors de sa session du 28 juin.

A alors flotté un vent de Sibérie dans nombre de mairies.

Les craintes se sont partiellement dissipées quand en octobre, le redéploiement des crédits au sein de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux 2024 nous octroyait les demandes pour la réhabilitation de l'ancienne cour d'école tout comme l'aménagement des entrées de bourg. Ces réponses quoique tardives repoussent les interventions mais elles vont dans le sens du travail que nous élus, effectuons au quotidien et ce sera une belle réussite de vous présenter ces sujets aboutis. Il en reste tant d'autres....

Les travaux des toits terrasses de l'Ehpad seront réalisés en mars et le dossier des toilettes handicapés a été retravaillé et étoffé pour être représenté en 2025.

Puisqu'il est question de l'Ehpad, attardons-nous sur son actualité :

Afin de moderniser la gestion de l'établissement La Châtellenie par le CCAS, et alors que l'Ehpad l'Ouche des Carmes à Aulnay rencontrait les mêmes difficultés, un long travail commun entre les autorités de tutelles, les élus des deux communes et la direction commune des deux structures Mme Odile Maynier nous a menés vers la création d'une seule entité dénommée. « Établissement autonome de Saintonge » : dont le siège social est à Néré.

C'est un dossier pour lequel nous avons évolué avec un même objectif commun : protéger les résidents et leurs familles, conserver les deux lieux d'exploitation à Néré et à Aulnay tout en améliorant le statut de salariés.

C'est une gageure à laquelle nous croyons.

Remercions Mme Maynier qui a dû travailler le plus souvent dans l'urgence tout en gérant le quotidien des deux structures depuis mars 2024.

Le monde change, les mentalités et les besoins évoluent et notre rôle est d'anticiper pour vous présenter des objectifs nouveaux par des moyens jusqu'ici inexploités.

Voilà ce qu'a été 2024 à Néré : une année où nous avons pris beaucoup de plaisir à travailler en équipe, une année où les agents techniques et administratifs vous ont accompagnés, une année où œuvrent des personnes de bonne volonté dans la lumière ou dans l'ombre, une année où les maisons se sont ouvertes grâce à l'arrivée de nouveaux administrés, une année où nous avons fait le pari de vous faire voyager dans le passé par notre illustré.

Chers administrés : J'espère que vous avez passé un joyeux Noël ! Au nom du conseil municipal, des agents administratifs et techniques, permettez-moi aujourd'hui, de vous souhaiter une année 2025 remplie de joies partagées, de santé et de projets !

Sylvie Saboureau





État Civil

Naissances & Parrainages civils
Mariages & Pacs
Décès



Fin 2023 début 2024...

ILS SONT NÉS

- Timéo RICHAUDAUD le 31-12-2023
- Jules PRADIER le 08-01-2024
- Anna RABILLARD le 26-03-2024
- Zélio GUILMET le 22-04-2024
- Sterenn BIARD le 03-07-2024
- Agathe MORIN le 10-10-2024



ILS ONT ÉTÉ PARRAINÉS CIVILEMENT

- Tao BOUILLER le 10-08-2024



ILS SE SONT DIS OUI OU SE SONT PACSÉS

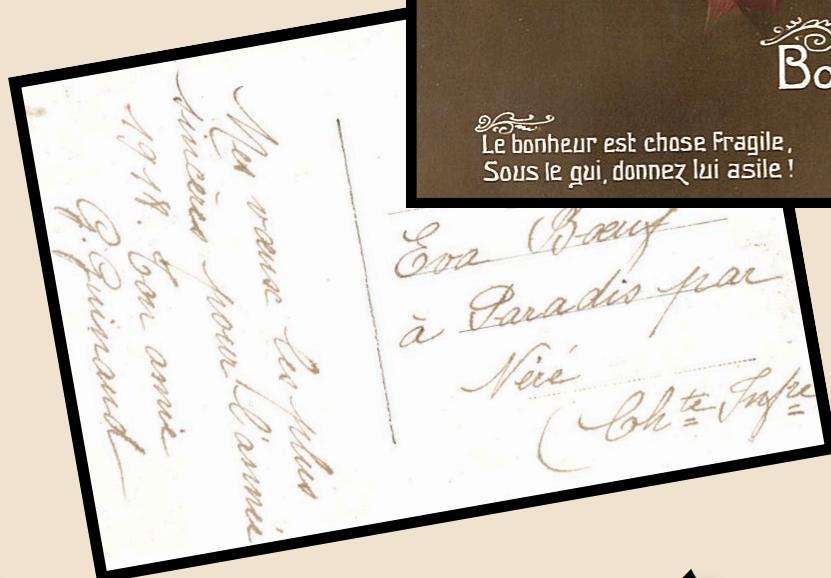
- Thomas LEGUAY & Mélanie GOURHEUX le 15-06-2024
- Alexis MORIN & Charlotte CHEVRIER le 10-09-2024



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Josette BONNEAU le 18-02-2023
- Suzanne AURAUT le 19-01-2024
- Jean-Marc PEROCHON le 01-03-2024
- Patrick LAMY le 14-03-2024
- Béatrice MELOCHE le 13-04-2024
- Christian BONNE le 23-04-2024
- Albert JARLIER le 13-05-2024
- Francis COIRIER-AIME le 18-05-2024
- Pierre TOUVRON le 24-05-2024
- Marie MORIN le 30-05-2024
- Marcelle LAVALETTE le 13-07-2024
- Anne AMBERT le 30-08-2024
- Andrée ORNY le 12-09-2024
- Jacques DESFOUGERES le 19-10-2024
- Donatiennne RONDEAU le 19-10-2024
- Aude GIVELET le 01-12-2024

Les douze premiers jours de janvier, indiquent le temps qu'il fera les douze mois de l'année.



Janvier

• Vendredi 05 janvier

Se sont tenus les vœux 2024 du Maire à la Salle des Fêtes, où comme de coutume, vous étiez tous invités.

• Mercredi 10 janvier

Anniversaire de Vals de Saintonge Communauté qui fête ses 10 ans à Aulnay. Au programme, une très vivante conférence interactive vers un optimisme d'action de M. Jean Marc BONNET. La soirée s'est clôturée par un cocktail dinatoire avec déambulation des magiciens Auri Magie.

• Jeudi 11 janvier

À Contré, hommage à M. Leopold ROBINET en présence des autorités, d'élus, d'élèves du collège d'Aulnay ainsi que de la famille de ce héros, fusillé il y a 80 ans.

Néré était représentée par Mme le Maire, M. Christian FOUCAUD, Vice président de la FNACA et le Lieutenant Christophe LITOUX.

• Vendredi 12 janvier

Débute la semaine d'un impressionnant convoi à destination de Couture d'Argenson (Deux-Sèvres).

Arrivés par la départementale RD150, après avoir contourné la commune d'Aulnay, les mastodontes porteurs de pales d'éoliennes mesurant 74 mètres de long pour 80 tonnes chacune, se sont présentés aux portes de Néré par la D133.

Crédit photo : Aline RISSAND



Escortés par une escouade de voitures pilotes et de motos guides tous gyrophares déhors, leur ouvrant le passage, les camions XXL ont débuté leur ballet sous les yeux des usagers de la route, des riverains et de nombreux spectateurs.

Commencèrent alors de prodigieuses manœuvres sur le parcours initialement aménagé : de la route de Paradis en marche arrière jusqu'au carrefour élargi de Chez Sabron pour accéder à la route de la Nougère, sortir sur la route du cimetière et finalement traverser les champs sur lesquels un dispositif de plaques amovibles en ferraille de 250 kilos chacune avait été positionné dès la fin 2023.

Tout ne s'est pas passé comme prévu sur ce dernier tronçon. Ainsi, et suite à un incident technique important, le convoi du vendredi 19 janvier a été bloqué le weekend entier dans notre commune.

Crédit photo : Aline RISSAND



Crédit photo : Christian POUPARD



Crédit photo : Eric LACHE



Crédit photo : Aline RISSAND



• Lundi 15 janvier

Présentation des Vœux 2024 aux résidents de l'EHPAD, à leurs familles et aux salariés.

• Samedi 20 janvier

C'est en présence de Mme Corinne IMBERT : Sénatrice et élue départementale, de M. Stéphane CHEDOUTEAUD : Vice-président du Département & Maire d'Aulnay, de Mme Stéphanie GRIMAUD : Maire de Chives, du Colonel AULOY, des Sapeurs Pompiers volontaires du Centre de Secours de Néré, des centres voisins (dont Matha, Aulnay, Beauvais-sur-Matha et Migron) ainsi que d'un groupe d'élus Néréens et d'administrés que s'est déroulée la première célébration de la fête de la Sainte Barbe à Néré.



FÊTE DE LA SAINTE BARBE

“ Madame le Maire s'est exprimée :

Fête de la Sainte Barbe à Néré où, quand, pour la première fois dans notre Centre de Secours créé en 1913 et dans le plus grand respect des traditions, est célébrée la Fête de la Sainte Barbe : protectrice du corps des Sapeurs Pompiers engagés et volontaires.

Remercions et félicitons aujourd'hui l'Amicale, présidée par le Sergent-Chef Florent POUPELIN, de cette initiative heureuse.

Depuis trois années maintenant, le lieutenant Christophe LITOUX encadre à Néré une équipe de femmes et d'hommes dévoués qui ont pour mission l'assistance et le secours à la personne sur 14 communes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement. Le sens du devoir qui les anime et les interventions font partie de leur quotidien et viennent gommer ce à quoi ils pourraient s'occuper s'ils avaient du temps libre...

Un dévouement nécessitant la compréhension et l'adhésion morale de chacune de leur conjointe et de chacun de leur conjoint, parents et enfants.

Plus qu'une mission : c'est un état d'esprit, un engagement de chaque instant, une philosophie de vie et du don de soi qui ne peuvent que susciter admiration et respect.

Ayons conscience que face à la désertification médicale subie par notre monde rural, ces femmes et ces hommes qui pourraient être vous, Monsieur, ou vous, Madame, sont le dernier rempart à notre sécurité.

Après un travail accompli par la Mairie pendant les différents mandats d'élus et au fil des années, notre Centre de Secours n'a jamais cessé d'évoluer.

Pour ceux qui ne le sauraient pas, l'engagement du lieutenant LITOUX au sein de l'équipe technique communale facilite la garantie des interventions. Cet engagement offre à la Mairie en retour, le label employeur partenaire des Sapeurs Pompiers en 2021 récompensant notre contribution à l'effort de sécurité civile et notre implication aux côtés du service départemental.

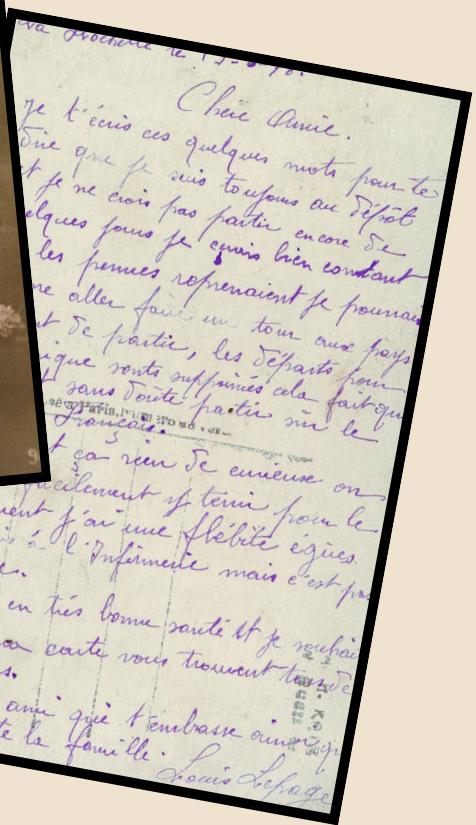
Nous n'en sommes pas peu fiers et ne pouvons que conseiller à chaque Maire de participer à cet effort qui se doit collectif. Il faut bien se dire qu'aujourd'hui, l'objectif des années à venir et la plus belle des récompenses sont de recruter des femmes et hommes de bonne volonté pour grossir les rangs de nos volontaires et assurer un avenir serein à notre précieux centre.

Oui, nous avons besoin de vous et nous vous le disons haut et fort : Le Centre de Néré recrute,

ENGAGEZ-VOUS !



La cérémonie clôturée par un verre de l'amitié s'est ensuite poursuivie à la Salle des Fêtes où était organisé un repas dansant de qualité. Tout avait été pensé avec délicatesse : de l'attention florale pour chaque femme jusqu'aux tables dressées avec un goût parfait ! Même si le public est resté confidentiel, l'Amicale des Sapeurs Pompiers n'a pas démerité et le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2025.



Février

Février n'est jamais si dur et si méchant qu'il ne nous fasse don de sept jours de printemps.

• Lundi 12 février

Commission "Sécurité" à l'EHPAD par le SDIS 17 en présence de Mme le Maire et du lieutenant LITOUX. L'autorisation d'exploiter conclut cette réunion.

• Vendredi 16 février

Le lieutenant CONAN est venu présenter au Conseil Municipal l'hypothèse d'un système de Vidéo Protection.

• En février

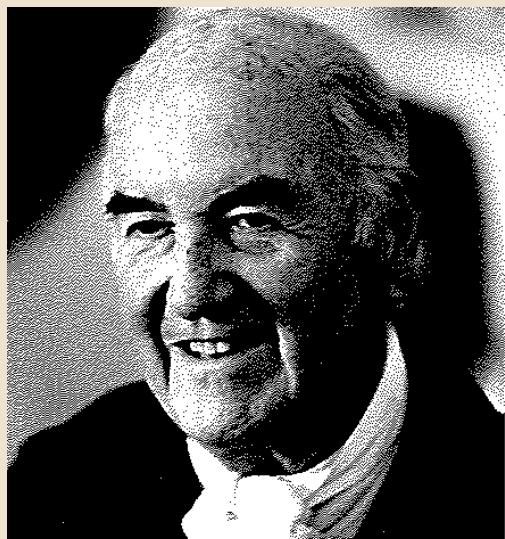
Mise en place d'une borne incendie réservée à l'usage des pompiers Rue de Saintonge, à ne pas confondre avec la borne de puisage Rue Champlambaud (de couleur verte) qui, dotée d'une clef, fonctionne avec un abonnement forfaitaire. Elle représente une solution pour les besoins en eau en grande quantité des professionnels, sans perturber le fonctionnement du réseau d'eau potable.

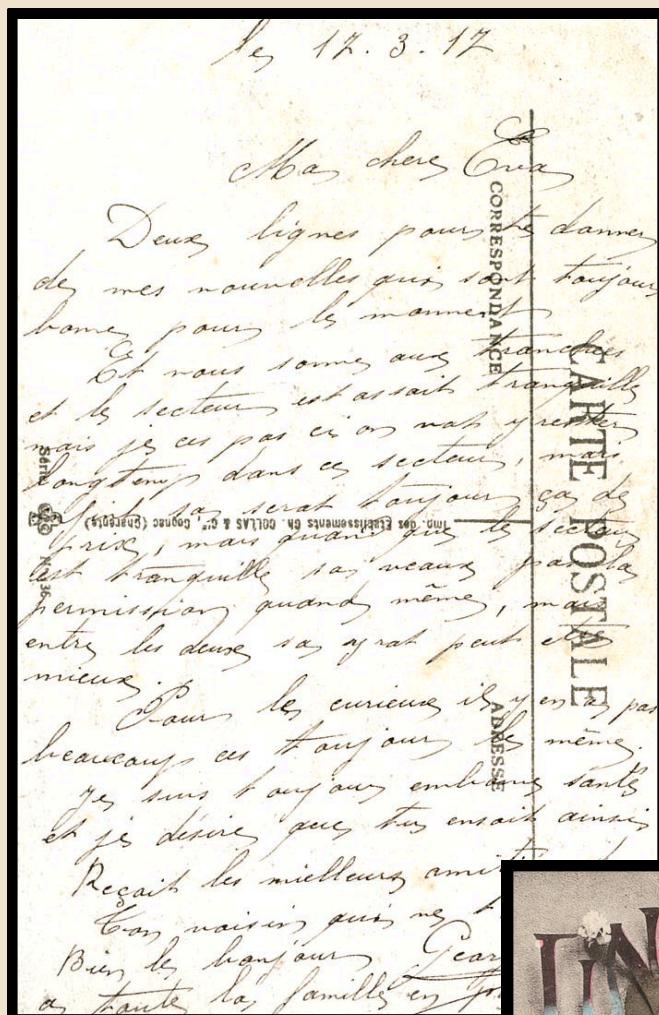
Présentation au Conseil Municipal par la société Terre et Lac d'un projet Agrivoltaïque sur les terres de l'EARL des 4 vents.

• Dimanche 25 février

Décès de M. Pierre ARCHAIBAULT, qui était né en 1933.

Saluons avec respect ce grand patron qui, en 1982, a parié sur le potentiel de Néré en y implantant l'entreprise Nérévia. Une renaissance pour les bâtiments de la laiterie Coopérative moribonde. Précurseur s'il en est dans l'industrie agroalimentaire, c'est vers la production de plats cuisinés et de conserves que M. ARCHAIBAULT a orienté l'entreprise. Un choix décisif qui apportera la réussite, bien au delà des frontières et du travail à nombre de Néréennes et Néréens (entre autres) qui ne se départiront jamais du respect porté à ce chef d'entreprise.

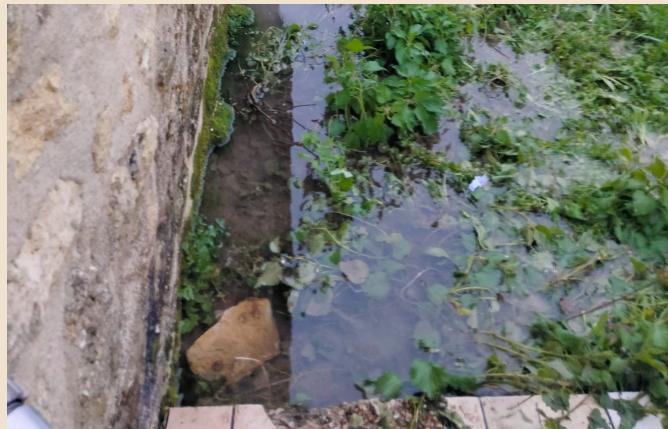




Mars qui rit
sous les averses,
prépare en
secret le
Printemps.



Mars



• Weekend du 2/3 mars

Ce sont des pluies diluviennes qui se sont abattues sur notre territoire en deux jours (plus de 60 millimètres).

Samedi 2, les pompiers sont restés en alerte maximale pour préserver les habitations et autres bâtiments impactés par la montée des eaux. L'impasse de la Dordouille et le Mas des Egaux ont subi de lourds dommages.



Un travail de remplacement de busage sera entrepris par la Commune tandis que le Département interviendra sur la D133 au carrefour de Chez Sabron.

• Mardi 12 mars

L'entreprise Colas repositionne le haricot rue de Saintonge suite aux travaux de l'hiver.

• Mardi 19 mars

En ce mardi 19 mars 2024, après une cérémonie emprunte de dignité et d'émotion au son du clairon de M. Thierry MERCIER, c'est au bar des Trois Places que nous avons convergé pour le verre de l'amitié. Un très beau moment partagé en terrasse avec une météo des plus clémentes.





CÉRÉMONIE DU

19 MARS 2024

Madame le Maire fait lecture :

“

Parmi les journées nationales qui entretiennent la mémoire des conflits contemporains, le 19 mars tient une place singulière. Comme le 11 novembre, comme le 8 mai, il marque l'arrêt des hostilités.

Pour les centaines de milliers d'appelés et d'engagés qui s'étaient succédés sur les rives sud de la Méditerranée, dans les montagnes de Kabylie, dans les gorges des oueds, pour ceux qui s'y trouvaient encore, le 19 mars fut d'abord un soulagement, l'espoir que les balles cesseraiient de siffler.

Ils formaient la 3ème génération du feu. Leurs aïeux, sous les drapeaux, s'étaient battus en 14 comme en 40, répondant à l'appel de la Nation comme on leur demanda à leur tour de le faire, dans une société que la nature et le sens de cette guerre divisaient en profondeur.

Après le retour, après les sacrifices, après la mort des copains, les blessures reçues ou la mort infligée, vint pour ceux de 54 e de 62 un nouveau combat, celui de la reconnaissance. Ce qui est aujourd'hui une évidence, qu'ils avaient des droits sur nous, ne l'était pas à l'époque.

C'est aussi cela, la singularité du 19 mars : cette journée ne s'est pas imposée, elle a été conquise par ceux qui voulaient qu'une date vienne fixer l'hommage de la Nation, susciter le recueillement, honorer leurs morts et toutes les victimes. Notre pays a mis 50 ans à la leur accorder. Cette journée est celle d'une génération toute entière, de ces 26 000 morts qui ont donné leur vie pour la France, de ces 1 750 000 appelés et engagés qui ont donné un morceau de leur jeunesse à la Nation.

Nous réunir aujourd'hui, à Paris, au Quai Branly, devant le mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, comme devant chaque monument aux morts, c'est entendre les échos de ce 19 mars 1962, quand, l'encre des paraphes à peine sèche, le cessez-le-feu était proclamé des deux côtés de la Méditerranée.

Les accords d'Evian devaient mettre fin à des opérations dont la violence et l'apprécié désignaient une réalité incontestable, la guerre, qui ne fut reconnue comme telle que plusieurs décennies plus tard.

Nous réunir aujourd'hui, c'est aussi faire écho aux inquiétudes, à l'angoisse ou à l'amertume de ceux qui comprenaient qu'un cessez-le-feu ouvre toujours une transition, et que celle-ci prendrait fin avec la vie telle qu'ils l'avaient connue jusqu'alors.

C'est l'écho de celles et ceux qui, en devant quitter la terre qui les avait vus naître, ont laissé derrière eux les paysages de leur enfance, les places où ils s'étaient rassemblés, les voisins qu'ils avaient connus. Ce qu'ils avaient cru pouvoir construire. Une vie en somme. Et parfois la vie tout court, car dans ce cessez-le-feu intermittent et fragile, la mort ou la disparition rôdaient encore pour les militaires comme les civils.

C'est l'écho des cris des Harkis, que les représailles allaient lacérer ou, pour ceux qui réussirent à rejoindre la métropole, qui allaient faire l'expérience cuisante de l'injustice et de l'oubli.

Nous réunir le 19 mars, c'est aussi faire écho à ce que l'histoire de France du vingtième siècle, par ses déchirures, porte de profondément tragique en elle.

Nous ne célébrons aujourd'hui ni victoire ni défaite militaire. L'issue de la guerre d'Algérie n'a pas été réglée par les armes.

Le chemin sur lequel la Nation s'est engagée est celui de la réconciliation des mémoires, à laquelle chacun doit participer, avec lucidité et honnêteté face aux faits. Ce chemin, long et difficile, mais nécessaire et salutaire, est aussi celui qui nous conduit vers une cohésion nationale consolidée. Car en reconnaissant sans a priori que des mémoires plurielles puissent exister et s'exprimer, c'est la France que nous grandissons, et son destin que nous construisons.

Vive la République !

Vive la France !



Message de Mme Patricia MIRALLES : Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire. Texte envoyé aux mairies pour la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Auril

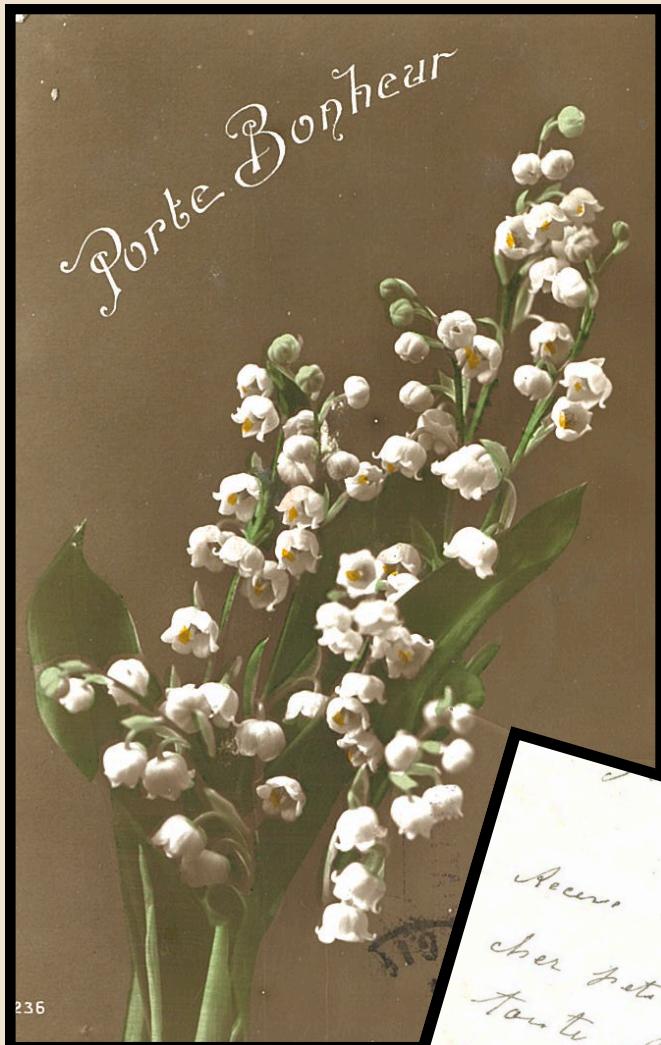
Quand Mars se déguise en été, Avril
prend ses habits fourrés.



• Pâques

Une grande créativité de nos agents techniques. Projet imaginé par Sandra à l'occasion des fêtes de Pâques. Un travail minutieux, original et bienvenu de nos agents techniques. Bravo !





En mai,
beaucoup de
vent réjouit le
paysan.

Acres. 777a

cher petit ami
Tante la amie
de Madame M.
Monsieur

Mademoiselle
Lucie Boenf
a Paradis

Par Mme.

M. Grasset son fort noble frappé et volonté

Haï



JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



(Message de M. Sébastien LECORNU : Ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES : Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.)

Madame le Maire fait lecture :



Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait “l’étrange défaite” de mai 1940 et l’esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l’Allemagne Nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe.

Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu’ils ont appris la nouvelle : “La guerre est gagnée ! Voici la Victoire !”. Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà.

La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français.

Car la Victoire, si heureuse soit elle, n’efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d’Oradour-sur-Glane aux monuments au morts sur lesquels on graverà bientôt des noms nouveaux : c’est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d’Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés.

Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage.

Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Moncornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes.

Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d’abandonner la Patrie à ceux qui l’avaient occupée et à ceux qui l’avaient trahie. Résistants, ils s’étaient engagés dans le calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir.

Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d’Afrique, des outre-mer et d’ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d’Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu’ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n’ont jamais plié.

Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d’alors, de ces combattants partis à l’assaut de l’ennemi côte à côte avec les Français libres, de ces millions d’hommes et de femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire.

Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l’occupant ou les bombardements de l’invasion ou de la Libération.

Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu’un jour ils étaient nés.

Nous nous souvenons aussi de ces Français et de ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur.

Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi.

Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe.

Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit du travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que ce soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite.

Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité.

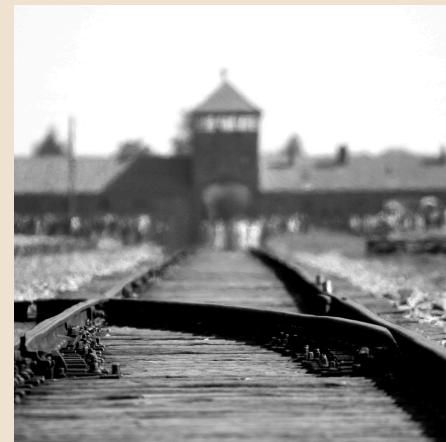
De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon.

Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République !

Vive la France !

”



• Mercredi 8 mai 2024

C'est une célébration Commémorative pleine de respect et de solennité à laquelle nous avons assisté. La présence de l'effectif des Sapeurs Pompiers au complet et la bande-son de la Marseillaise ayant largement participé à l'intensité du moment.

Clôturée par un Verre de l'amitié au Bar des trois places, la cérémonie a contribué à faire de cette fin de matinée un moment convivial où tous ont été heureux de se mêler.

Les portes drapeaux vétérans auxquels se joignent les nouvelles générations, ont participé à donner le ton.

*C'est le mois de
Juin qui fait le
pain.*



Juin

• En juin

Dans le but de rapprocher les citoyens des services publics et de l'administration en zone rurale et afin de répondre à une demande croissante des administrés, c'est le 04 juin que la maison France services de Matha a ouvert une permanence à la Mairie de Néré. Vous y serez reçus sur rendez-vous tous les mardis matins de 09h00 à 12h30. Grâce à la volonté de la Communauté de Communes de mailler le territoire en ouvrant plusieurs lieux d'accueil et d'accompagnement, vous retrouvez Mme Julie DRONNEAU chaque semaine dans un bureau dédié à cet effet au sein de la mairie. Son rôle : vous aider dans vos démarches administratives du quotidien en ligne. Santé, emploi, demandes de carte grise, question sur les impôts, retraite ou allocations familiales..., Les agents France Services peuvent solliciter un correspondant au sein des réseaux partenaires nationaux :

- Allocations familiales
- Assurance maladie
- Chèque énergie
- Finances publiques
- France Travail
- France Rénov
- La Poste
- MSA
- Point justice

Avant de venir à la permanence n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05.46.58.63.63 ou tout renseignement en mairie au 05.46.33.00.23 (ouvert aussi aux communes voisines).

• Mardi 11 juin

Inauguration de la permanence France Services en présence des élus de la Communauté de Communes : Mme Annie PÉROCHON : 1ère Vice-Présidente, M. Didier BACLE : Vice-Président Cohésion Sociale et Santé, M. Rémy VAHÉ : Responsable Service Cohésion Sociale, Mme Julie DRONNEAU : Technicienne et Mme Corinne MIRBEAU : Responsable pôle France Services à Matha.



• Mardi 18 juin

La météo nous avait annoncé un ciel tourmenté, ce fut chose faite pendant la nuit.

Au petit matin, nos agents se sont hâts de dégager les voies pour laisser le passage aux véhicules.

Les pompiers étaient intervenus à plusieurs reprises durant la nuit :

- Des toitures endommagées,
- Des céréales couchées,
- Des arbres déracinés ou cassés à la cime sur les chaussées,
- Des rues engorgées d'eau de pluie,
- Des infiltrations dans les maisons...

Un lendemain éprouvant où une partie de la commune a été privée d'électricité jusqu'au soir malgré les interventions actives des agents ENEDIS obligés de procéder à l'élagage des haies (domaines privés) avant de pouvoir réparer les lignes.

Dans l'après-midi, une seconde salve orageuse chargée de grêle a de nouveau provoqué de gros dégâts sur les vignobles des communes voisines telles que Seigné. À Néré, c'est le plan d'eau qui a le plus souffert. Nombre de peupliers et de frênes tombés à terre nous ont amenés à fermer les lieux au public.

Les travaux d'ampleur suivirent : tronçonnage, coupe, débriement et enfouissement. Réalisés par M. Jacky REMAUD (spécialiste des chantiers forestiers) pour remédier au chaos.

Les agents quant à eux se sont armés de courage et de bonne humeur pour les finitions et la réouverture du site dans les meilleurs délais.



En parlant d'élagage...



Enedis & Vous en Charente-Maritime

n°25

Décembre 2023

L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement de l'électricité !

Les récentes tempêtes en Charente-Maritime ont provoqué la chute de nombreux arbres, entraînant des dommages sur le réseau de distribution électrique. Ces dommages ont été aggravés par un manque d'entretien des arbres à proximité des lignes, soulignant ainsi l'importance de l'élagage pour garantir la qualité de l'acheminement de l'électricité et assurer la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

« Pour la sécurité de tous,
pour éviter des coupures d'électricité »



Le saviez-vous ?

- Un arbre qui tombe sur une ligne, c'est environ 4 heures sans électricité pour les clients concernés.
- Des branches qui touchent les lignes génèrent des microcoupures et peuvent perturber l'alimentation d'environ 1000 clients.

[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)



Qui est en charge de l'élagage ?

Le propriétaire de végétations qui causeraient des dégâts sur le réseau électrique pourra voir sa responsabilité engagée en cas de dommage chez des clients. Le maire, en vertu de ses pouvoirs de police est fondé à rappeler ses obligations aux propriétaires.

Nos conseils

- 1** Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2** Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.
- 3** Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !



Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux.

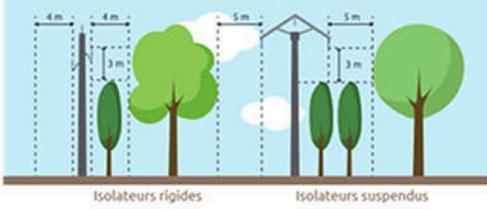
Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- ✗ Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- ✗ Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- ✗ Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- ✗ Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

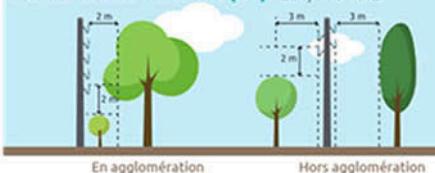
Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



L'info Transition Ecologique

Découvrez le nouvel Observatoire français de la Transition Ecologique et accédez aux données de **vos communes** en un clic !

[Je découvre](#)

Vendredi 21 juin

À l'occasion de la Soirée
d'échanges sur la santé

Visite de Mme Sylvie MARCILLV : Présidente du Département, de Mme Corinne IMBERT : Sénatrice de Charente-Maritime et de M. Stéphane CHEDOUTEAUD : Maire d'Aulnay et Vice-Président au Département de la Charente-Maritime, lors d'une soirée sur le thème de la santé. Mme le Maire de Néré a ouvert la cérémonie avec ce discours :

“ Orage, Ô désespoir, Ô tempête ennemie,

Après 2 salves tourmentées en ce début de semaine dans notre Canton de Matha, les 21 villages de Néré tout comme leurs communes voisines pansent leurs plaies.

Près de nous par exemple, à Seigné, où l'un des vignobles a été grêlé à 80% ou encore ici, à Néré où le chaos de notre plan d'eau m'a profondément attristée. C'est l'occasion pour les Maires ruraux que nous sommes, comme les travailleurs de la Terre, de nous hâter, lentement et sans perdre courage, vingt fois sur le métier pour nous remettre à l'ouvrage.

Pour vous présenter Néré en quelques mots : Une commune rurale de 670 administrés qui bénéficient des services de commerces de proximité, une boucherie, une épicerie, une boulangerie, un atelier de pâtisserie, un bar-tabac-jeux, un garage, des artisans sédentaires et itinérants dont un marché le vendredi, un institut de beauté, une agence postale communale, une école primaire et une bibliothèque municipale.

Une commune rurale qui compte une maison de santé hébergeant l'un des deux cabinets infirmiers, un médecin, le Dr PETREA qui officie à mi-temps. un second cabinet infirmier, un dentiste et un kiné, hors maison de santé.

S'y ajoutent, une pharmacie et un EHPAD de 46 lits comptant 40 salariés.

Une commune rurale dotée d'un centre de secours avec des pompiers investis au quotidien. Une commune rurale activement animée par ses différentes associations, où l'on pratique la distribution alimentaire depuis une quinzaine d'années.



Une commune rurale où l'on accueille deux entreprises prépondérantes:

- Nérèvia, précurseur de l'industrie des plats cuisinés et de la conserverie, avec 80 employés,
- Les Transports Morin avec 40 employés,

Et depuis mars, Gedimat et son dépôt de matériaux doté d'une belle surface de vente.

Enfin, au cœur du bourg, la mairie. Ouverte trois jours par semaine pour répondre à la demande des administrés qui ont parfaitement identifié les services qui leurs sont proposés.

Il en résulte un dynamisme fort qui je le crois, a permis de belles opportunités telles que :

L'ouverture d'une antenne France Services depuis le 4 juin dernier justement accueillie grâce au concours de la CDC,

Et

Votre visite aujourd'hui qui me conforte dans l'intérêt porté à l'Est de notre territoire.

Vous l'aurez compris, la question de la santé est majeure à Néré. Pour cette raison, je suis ravie de vous y accueillir pour le thème de cette soirée.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la bienvenue à Néré et espère que vos échanges seront riches et nombreux.

”



NATHAN ORY, ANIMATEUR À L'EHPAD :

“

La fête de la Saint-Jean était au rendez-vous à L'EHPAD La Châtellenie avec son parc coloré et animé ! Malgré la météo capricieuse, les résidents étaient prêts à recevoir les visiteurs, familles et habitants de la commune de Néré et des alentours.



Le stand de l'association Les Roses Blanches, avec l'aide de certaines résidentes, a tenu ses promesses : boisson et collation gourmande fait maison. Sans oublier la traditionnelle tombola afin que l'heureux(se) gagnant(e) puisse repartir avec une belle récompense !

Le parc fut agrémenté de tout un tas de jeux animaient l'après-midi avant que le feu puisse démarrer grâce à l'aide des sapeurs-pompiers Néréens que nous remercions vivement. « Le feu nous a réchauffé malgré ce temps ! Merci aux pompiers. » explique une résidente.



L'EHPAD et les résidents remercient également chaleureusement l'aide de l'équipe de la mairie pour l'accompagnement, l'école pour l'apport des jeux au sein du parc ainsi que les bénévoles de l'association.

”



LES ÉLÉCTIONS 2024

LE 08 JUIN 2024 :

Les résultats des élections Européennes entraînent la décision du Président de la République à dissoudre l'Assemblée Nationale et à convoquer une nouvelle fois les citoyens à voter les 30 juin et 7 juillet.

Une situation inédite qui a vu les taux de participations augmenter.



LES TAUX DE PARTICIPATION :

08 JUIN

PARTICIPATION

49 %

30 JUIN

PARTICIPATION

65 %

07 JUILLET

PARTICIPATION

68 %

Juillet

Juillet ensoleillé remplit cave et grenier.



Août

En août, de l'aube au
soir, on n'a qu'une heure
pour sasseoir.

• Lundi 1er juillet

Un samedi après-midi festif suivi le lundi 1er juillet, d'un pique-nique dans le parc par les écoliers de l'"École de nos villages". Deux animations qui réjouissent nos aînés et auxquelles ils ont joyeusement participé !



• Samedi 13 juillet

Traditionnelle soirée de distraction au stade, organisée par la Boule Néréenne. Feu d'artifice nouvelle mouture : tableaux aussi modernes que variés, hauts en couleurs qui ont conquis un public satisfait et nombreux ! De l'avis de tous, une soirée mémorable à renouveler. Merci à Julien de J-Animation Mixx pour avoir accompagné en musique cette soirée ! Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2025 avec de nombreuses surprises ! Faites le savoir autour de vous ! Remercions la Boule Néréenne de sa réactivité dans la gestion de la buvette.



• Mercredi 24 juillet

Visite de Mme Marie-Pierre LAMOUR : Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Jean d'Angély, autour d'échanges avec les élus suivie de la visite de l'entreprise Nérévia.

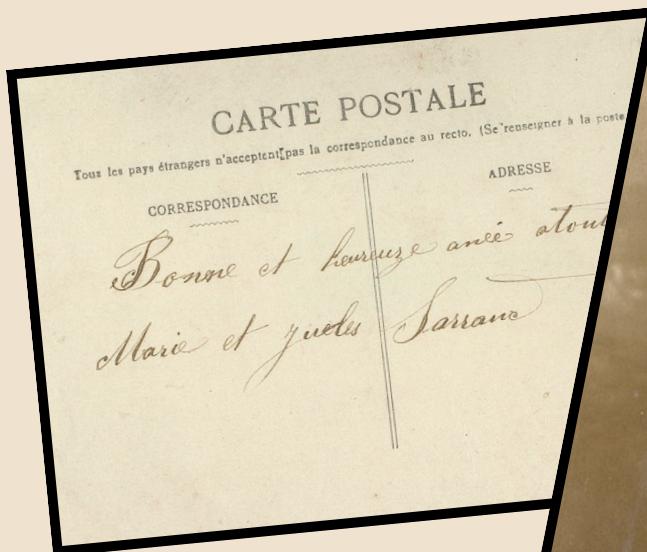


• 2-3-4 août

Frairie synonyme d'un weekend de joie pour tous les amateurs de fêtes foraines qui ont eu le plaisir de voir revenir les auto-tamponneuses.

L'été est aussi synonyme de ralentissement avec une pause estivale pour nos services et une semaine de fermeture bien méritée.





En Septembre si trois jours il tonne,
c'est un nouveau bail pour l'automne.

Septembre

Lundi 02 septembre : C'est la rentrée !



Petite Section &
Moyenne Section

26
enfants



Grande Section &
CP

22
enfants



Les
élèves



CE1 &
CM2

23
enfants



CE2 &
CM1

25
enfants



Procédure d'inscription en deux étapes :

- 1) Se présenter en mairie, avec un justificatif de domicile et le livret de famille
- 2) Prendre rdv avec la directrice au 05 46 33 02 75 muni du carnet de santé et du certificat d'inscription remis par la mairie.

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

des Vals de Saintonge

Enfants de 0 à 6 ans
Gratuit



Le LAEP, c'est une équipe de professionnelles qui vous accueille, chaque semaine en dehors des vacances scolaires, de 9h à 12h à :

- SAINT-JEAN D'ANGÉLY
le mardi matin
- SAINT-SAVINIEN
le mercredi matin
- MATHA
le 1^{er} et 3^e jeudi matin
- AULNAY
le 2^e et 4^e jeudi matin
- TONNAY-BOUTONNE
le vendredi matin

Enfants de 0 à 6 ans • Gratuit

LAEP À SAINT-JEAN D'ANGÉLY :
au RAMP (11 boulevard Patrice de Cumont)

LAEP À SAINT-SAVINIEN :
au RAMP de la Maison de l'Enfance
(34 rue de la Borderie du Couvent)

LAEP À MATHA :
au RAMP (4 place du Château d'eau)

LAEP À AULNAY :
au Centre de Loisirs (rue des Écoles)

LAEP À TONNAY-BOUTONNE :
au Centre de Loisirs (5 chemin des Écoliers)

Réalisation : Vals de Saintonge Communauté (2020)
Illustrations : Fotolia

Pour tout renseignement :

- Téléphone : 06 07 34 47 64
- Email : laep@valsdesaintonge.fr
- Site internet : www.valsdesaintonge.fr/laep



• lundi 2 septembre

Une rentrée qui a débuté par la réfection de la chaussée Avenue de la Mairie, jusqu'au carrefour du canton.



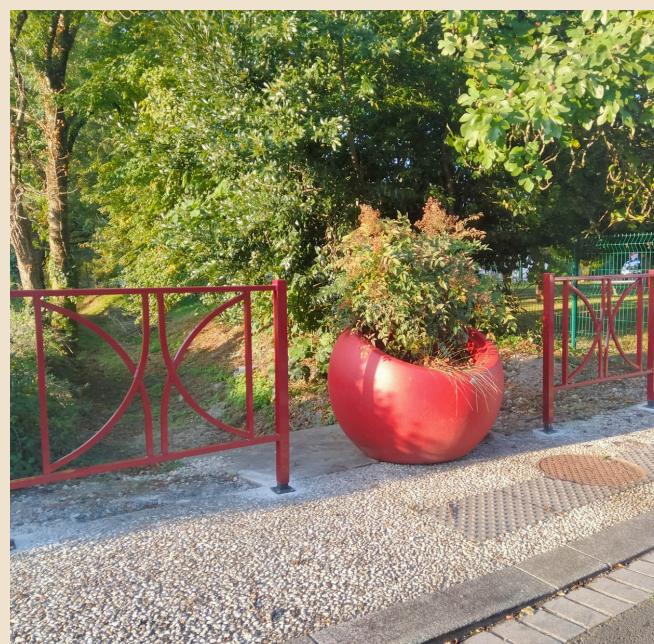
• En septembre

Les agents ont sécurisé deux fosses à vendanges dangereuses au village de Mortafond en utilisant les remblais de l'Avenue de la Mairie.



Sur la route du Signal à Chez Naudin et rue David et Frieda KAPLAN, sont installées deux bâches incendie.

La halle du Marché a revêtu son manteau d'hiver (deux toiles tendues) pour le confort des usagers et des artisans !

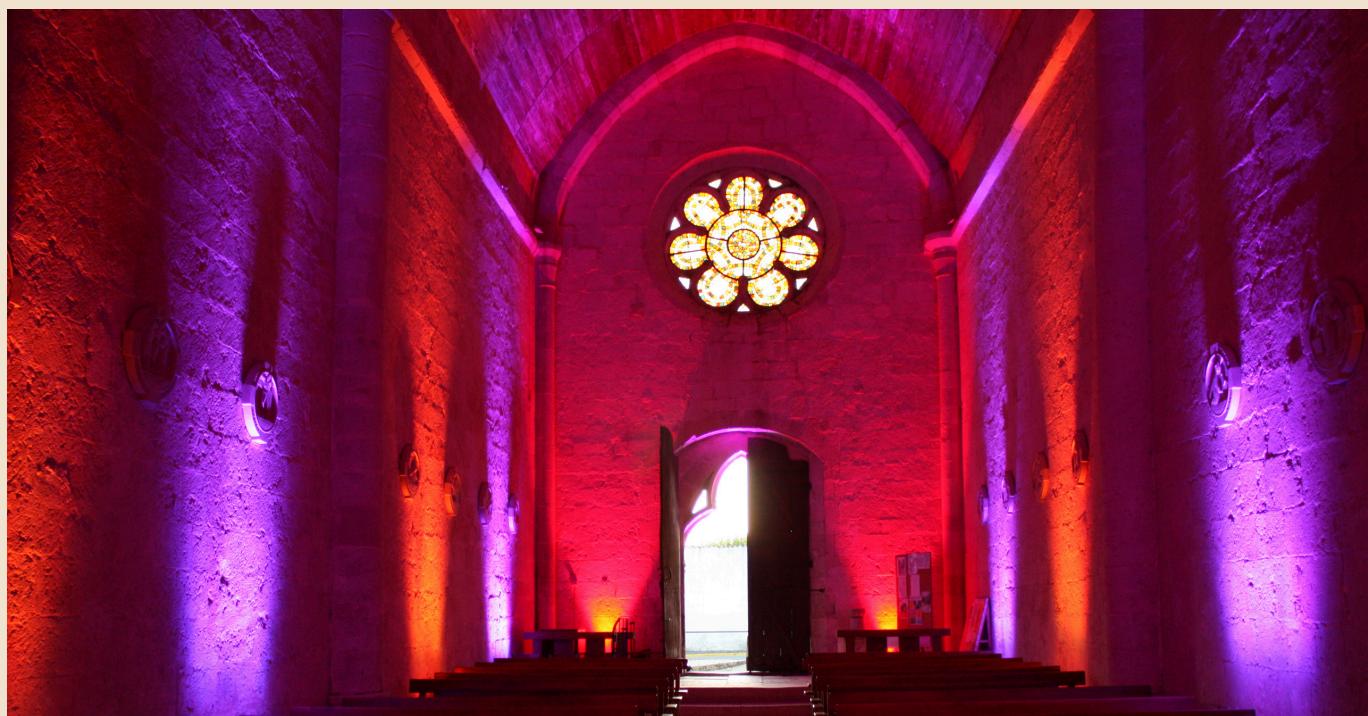


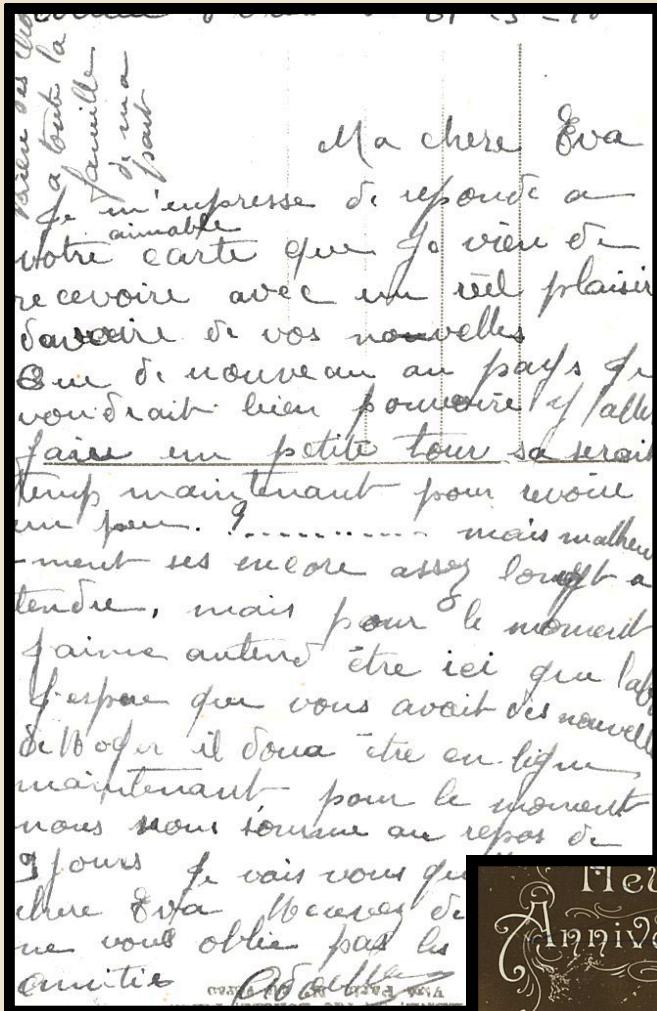
• Dimanche 22 septembre

La journée du Patrimoine à Néré !

Mesdames et Monsieur les bénévoles de la bibliothèque sont toujours animés par le travail commun, le goût de l'Histoire, le désir de partage et la volonté de mettre en exergue nos richesses culturelles.

Forts de ces motivations, ils ont, dans le cadre des journées du Patrimoine 2024 repris le flambeau pour nous présenter en détail, l'âme du village : Notre église Saint-Pierre-ès-Liens qu'ils ont si bien mis à l'honneur.





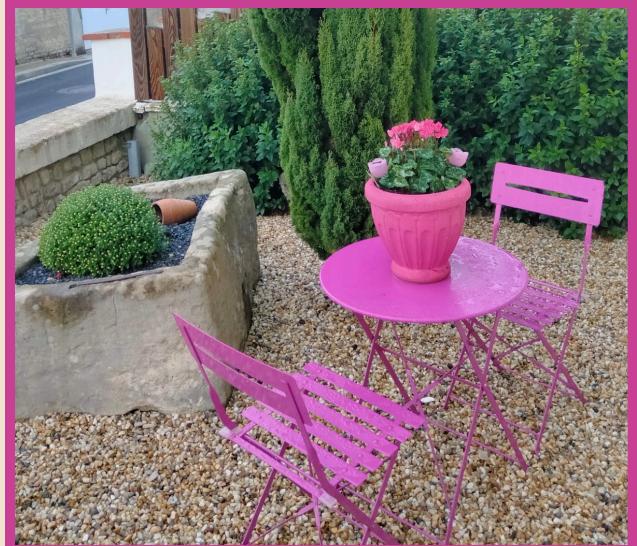
Si Octobre
simplifie
le vent, du froid
tu patiras
longtemps



Octobre

• Octobre Rose

Octobre ne serait pas complet sans notre désormais incontournable rendez-vous "Octobre Rose" pour vous exhorter Mesdames, à vous faire dépister et ce, toujours avec la créativité renouvelée de nos agents techniques que nous remercions !



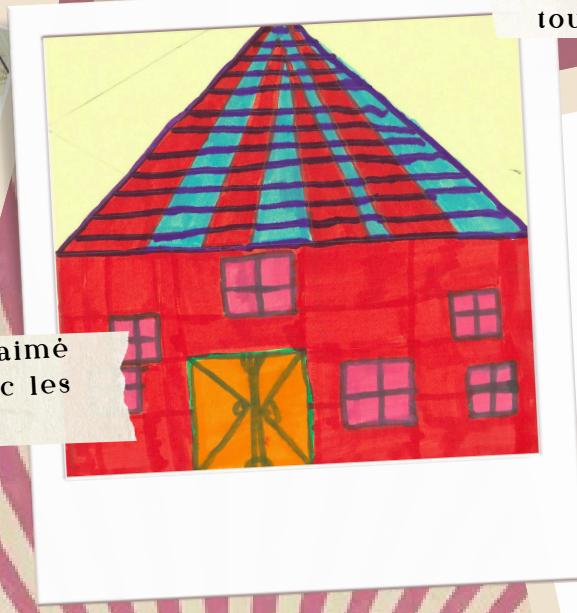
• Jeudi 03 octobre

Néré prend soin de sa forme avec la Fédération Française "Sport pour tous". À cette occasion, M. Stéphane GOUILLART anime la première séance de sport pour tous sur le thème de l'équilibre.

Séance : chaque jeudi de 14h30 à 16h00 - salle de la résidence du Cheval Blanc. Inscription 80€ à l'année.



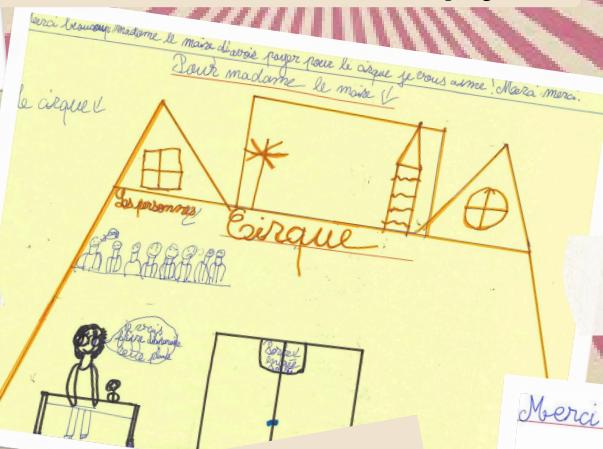
Lucas : "J'ai aimé quand la dame faisait tourner le feu !"



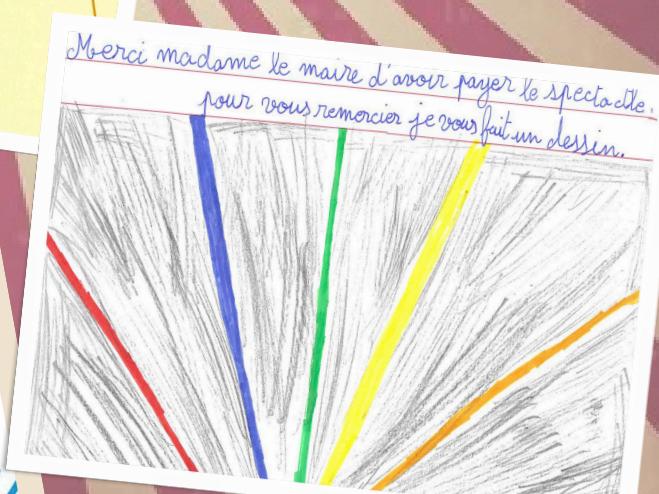
• Le cirque John Fratellini s'installe à Néré !

Le cirque John Fratellini s'est installé sur la Place de la Mairie initialement pour deux spectacles les 05 et 06. Au final, il s'est produit vendredi 04 pour les résidents de l'EHPAD et clôturé son passage pour une représentation surprise devant un public conquis constitué de l'ensemble des écoliers de Néré et de leurs accompagnants.

Elianta : "J'ai aimé quand le public participait."



Léïa : " J'ai aimé les tours de magie avec le petit oiseau."



Léïa : " J'ai aimé les tours de magie avec le petit oiseau."

Nouembre

Quand en novembre la pluie noie la terre, ce sera du bien pour tout l'hiver.



• Vendredi 1er novembre

Le mois commence par le traditionnel hommage aux défunts et cette année encore, les cimetières ont été embellis d'une large palette colorée.

• Dimanche 10 novembre

Belle réussite pour le second rendez-vous du Marché de Noël à la Salle des Fêtes sous l'égide du club des Dentelles. Une journée où chaque stand rivalisait de bon goût et de créativité : des nougats artisanaux aux ouvrages tout en finesse du club des Dentelles, en passant par de nombreux modèles réalisés au crochet ou aux aiguilles. De l'avis de tous, une expérience à renouveler !

• Lundi 11 novembre

Commémorations afin de conserver en mémoire :

“ Le devoir de gratitude : “Se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes.”

Le devoir de lucidité : “ Ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939.”

Le devoir d'espérance : “Pour ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle.”

EXTRAITS TIRÉS DU MESSAGE DE M. SÉBASTIEN LECORNU : MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS. ET DE M. JEAN-LOUIS THIERIOT : MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS.



• Jeudi 28 novembre

Réunion des Maires de Charente-Maritime à la Maison du Département, puis soutien aux agriculteurs.



• Vendredi 29 novembre

Pour la 4ème année consécutive et dans le cadre de l'opération "Un arbre pour la planète, un Verger pour demain", Vals de Saintonge Communauté a offert un arbre fruitier, un cerisier, aux communes du territoire, dont Néré.

• Samedi 30 novembre

Prestation de la chorale “La Clé des Chants” sur le thème du voyage.

Un public d'amateurs assidus du répertoire Français et fidèles du groupe vocal est venu applaudir le fruit du travail de ces passionnés à qui il faut parfois une bonne dose de courage pour se produire en public.

Félicitations et à l'année prochaine !





Libourne, le 25. 3. 16.

Aujourd'hui Dimanche je prend un moment de repos pour vous donner de mes nouvelles qui sont toujours bonne et j'espere que il en est de même de vous tous. Sur ma derniere lettre je te disais que j'irai en permission dimanche soir je crois que je ne pourrais pas y aller car le quartier est consigne au moins hier il n'y a pas ent de permission de la ville mais ils nous est délivrée de sortir de Clermont et de nous irons au cinéma. Votre jeune frère que nous aimons à tous et qui nous a souvent aidé à nous assurer que

En
Décembre
fais du bois
et endors-toi.

Décembre

Pour ne rien oublier de ce mois,
nous changeons de formule cette
année !

ainsi

Retrouvez le mois de décembre
2024 dans l'agenda du Petit Illustré
Néréen 2025 !



La
Châtellenie
Aujourd'hui



De la MAPA de Néré vers l'EPA de Saintonge

Un peu d'histoire :

A Néré en 1989, sous l'impulsion du conseil municipal alors dirigé par Mme Jacqueline MORIN, une MAPA : Maison d'Accueil pour Personnes Agées a été construite pour 36 personnes. Elle a été ensuite agrandie en 1995 de 10 places, puis, elle est devenue à cette époque une MAPAD Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes.

La MAPAD est devenue un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en 2004, toujours sous la gestion du CCAS de la commune.

Depuis quelques années, un rapprochement s'est opéré avec l'EHPAD voisin d'Aulnay de Saintonge qui est aussi en gestion CCAS. Il y a eu au départ une envie commune de mutualiser les moyens et d'harmoniser les pratiques entre les deux établissements.

Puis en 2019 les autorités de tutelle (ARS et Conseil Départemental) ont accordé 6 lits supplémentaires pour Néré et 13 pour Aulnay portant les capacités à 52 lits à Néré et 58 à Aulnay soit au total 110 lits.

Aujourd'hui :

Les changements politiques lors des élections municipales de 2020 ont contribué à accélérer ce mouvement. Les deux communes étaient conscientes de la nécessité d'un regroupement au vu de la fragilité financière des deux EHPAD, du vieillissement des établissements et des difficultés de gouvernance. Concernant Néré, la nouvelle équipe municipale et le CCAS ont fait des choix forts sitôt après leur élection :

La première décision a été de refuser toute idée de cession de notre EHPAD à un groupe privé lucratif. Il nous a semblé important de conserver cet établissement dans le domaine public et de faire habiliter l'ensemble des places à l'aide sociale afin de permettre à nos ainés, dont certains ont de faibles retraites, de pouvoir bénéficier de ce service au sein de notre commune.

Le second choix a été de demander à Mme Odile MAYNIER, alors élue municipale, de bien vouloir postuler pour devenir Directrice de l'EHPAD, ce qu'elle a accepté après avoir démissionné de son mandat.

De nombreuses réflexions ont alors été menées de 2020 à 2023 afin de voir d'une part comment pouvoir réaliser les 6 lits supplémentaires et surtout comment pérenniser l'activité localement.

Devant les coûts prohibitifs et les contraintes techniques, nous avons dû nous résoudre à abandonner l'idée d'agrandir à nouveau le site actuel. Dans le même temps à l'instar des autres EHPAD, (85% des EHPAD publics sont déficitaires à fin 2023) celui de Néré voyait un déficit structurel s'installer. Ce déficit faisait à terme porter un risque important sur les finances de notre commune

Pour pérenniser l'activité sans fragiliser les finances communales, il s'est agi de passer d'une logique communale avec un EHPAD géré par le CCAS, avec toutes les difficultés de petits établissements potentiellement en difficulté par des moyens limités, à une logique intercommunale pour apporter une réponse plus efficace aux besoins des résidents grâce à un travail en réseau plus important et à une plus grande visibilité. L'objectif est de faire face également aux difficultés de recrutement liées en partie à la faible attractivité de la Fonction Publique Territoriale FPT qui offre peu de possibilité de formations qualifiantes pour développer les compétences et permettre l'évolution des agents, notamment des équipes soignantes.

Dans la période la plus récente (2017/2019), l'EHPAD de Néré a en effet connu une absence de continuité de la fonction de direction au gré des absences, démissions et des remplacements ponctuels. L'EHPAD de Néré a même été placé sous administration provisoire en 2018/2019.

Au final, en décembre 2023, en accord avec l'Agence Régionale de Santé, les deux Maires de Néré et d'Aulnay ont décidé de fusionner les deux EHPAD et de créer un Etablissement Public Autonome (EPA) Intercommunal, sous statut Fonction Publique Hospitalière (FPH).

2024, l'année des travaux préalables au regroupement :

Depuis mars 2024, Odile MAYNIER, Directrice de l'EHPAD de Néré, en poste depuis septembre 2020, assure sur chaque site, les fonctions de direction des deux EHPAD. Sa mission est de conduire le projet de fusion juridique des deux structures, soit le changement statutaire de la Fonction Publique territoriale à la Fonction Publique Hospitalière.

Elle conduit ce projet avec les deux CCAS, les autorités de tutelle que sont la délégation départementale de l'ARS, le service autonomie du Département de Charente Maritime, la direction départementale du Trésor Public et tous les autres partenaires. Un comité de pilotage a été mis en place avec les élus du CCAS et la directrice, cette instance se réunit très régulièrement.

Les deux CCAS ont délibéré en mai 2024 pour demander la cession de leurs autorisations respectives et la fusion des deux EHPAD. En juin 2024, l'ARS et le Conseil Départemental ont rendu un avis favorable. Le 27 septembre, le CCAS d'Aulnay et le 28 celui de Néré ont délibéré pour acter la création du nouvel EPA Intercommunal nommé «EPA de Saintonge» au 01/01/2025 par fusion de l'EHPAD de La Châtellenie et l'EHPAD l'Ouche des Carmes.

L'ensemble du personnel est conservé et chacun a été reçu individuellement par Mme MAYNIER et le Maire de chaque commune, ou son représentant.

À compter de 2025 :

Une seule entité juridique est donc créée à compter du 1er janvier 2025, elle gérera les deux sites qui vont demeurer. Néré conservera ses 46 lits sur le site actuel de la Chatellenie et les lits d'extension seront construits à Aulnay de Saintonge qui doit pour sa part construire un nouvel établissement avec les 45 lits actuels et les 19 lits supplémentaires. Un conseil d'administration sera installé, il aura parmi ses membres, une représentation des élus locaux. La Commune de Néré demeure propriétaire du bâtiment, qu'elle mettra à disposition de l'EPA, comme elle le fait aujourd'hui avec l'EHPAD, moyennant un loyer.

Pour conclure :

Après 35 ans de gestion communale, l'EHPAD de Néré avait besoin d'un nouveau modèle pour assurer sa pérennité et préparer l'avenir.

Cette fusion répond à notre objectif, il assure le fonctionnement de l'EHPAD à Néré dans un modèle public, accessible et conservant la bientraitance de nos ainés comme ligne directrice.

Mme le Maire, l'ensemble des élus et des membres du CCAS, tiennent à remercier nos autorités de tutelles, ARS et Conseil Départemental, pour leurs conseils depuis 4 ans, l'ensemble du personnel qui œuvre au quotidien et enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement Mme Odile MAYNIER qui après avoir œuvré pour l'avenir de l'EHPAD cessera ses fonctions au 31 décembre.

Julien BOUCHEREAU





La parole aux

Associations

ACCA



THIERRY BOEUF.

PRÉSIDENT :

Encore une année écoulée et voici 2025 qui pointe le bout de son nez et le temps venu de faire le bilan de l'année.

Au mois de juillet notre concours de pétanque qui fut une bonne réussite. Remercions tous les participants.

Nous avons aussi organisé, comme il était prévu, notre concours de Chien Courant Finale Nationale Junior sur trois jours. Ce fut un moment très éprouvant mais une très bonne réussite avec une très bonne ambiance !

Je tiens encore cette année à remercier toutes les personnes chasseurs et non-chasseurs pour l'entretien des abreuvoirs agrinaires pour petits et gros gibiers.

Je sais que cela prend beaucoup de temps, surtout en période de fortes chaleurs, alors encore une fois, merci à eux !

Le président et son conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux et souhaitent une bonne santé à tous !



SAPEURS-POMPIERS



LIEUTENANT CHRISTOPHE LITOUX. CHEF DE CENTRE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE NÉRÉ :

Le quotidien des Sapeurs-Pompiers reste toujours le même, assurer des missions de secours à la personne, la lutte contre les incendies ainsi que la protection des biens et de l'environnement. Pour l'année en cours, nous sommes en nette évolution du nombre de sorties avec un effectif en baisse.

Il est toujours très urgent pour le Centre de Secours de Néré de trouver de nouveaux Pompiers pour maintenir ce service public si important dans notre secteur rural qui s'appauvrit de médecins et aussi est éloigné des centres hospitaliers.

Aujourd'hui, le Centre de Secours de Néré est constitué de 12 femmes et hommes alors que pour son bon fonctionnement, il nous faudrait au moins être un effectif de 20 et même 25 pour améliorer l'organisation et alléger la charge individuelle de chacun mais également avoir une meilleure réponse opérationnelle. Surtout n'hésitez pas à franchir le pas et venir nous voir les dimanches, visiter la caserne, les véhicules, le matériel et tous les renseignements dont vous avez besoin pour pourquoi pas, nous rejoindre.

Comme chaque année, nous serons heureux de vous proposer notre traditionnel calendrier, et fiers de vous faire partager cette passion qui nous anime.

Il est vraiment nécessaire pour le Centre de Néré de maintenir et de grossir son effectif, d'avoir des femmes et des hommes qui s'engagent afin de pouvoir répondre à toutes les demandes de secours de notre secteur d'interventions qui compte 14 communes pour une population grandissante.

Je tiens par avance, à vous remercier pour l'accueil que vous leur réservez chaque année lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Au nom de toute l'équipe, je vous présente tous mes meilleurs vœux ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.

L'AMICALE NÉRÉENNE



Merci aux bénévoles pour leur temps et leur bonne humeur : sans eux, rien de tout cela ne serait possible. Un grand merci également aux entreprises locales participantes, qui nous soutiennent depuis des années. Cependant, le nombre de bénévoles diminue et nous avons besoin de nouvelles énergies, notamment de la part des jeunes.

Votre aide est indispensable pour que cette tradition continue !

Encore une fois, merci à tous et à l'année prochaine en 2025.

Bonne année de la part de toute l'Amicale Néréenne !

**ANTONY FORESTIER,
PRÉSIDENT :**

Notre frairie 2024 a été un beau succès avec une météo clémente tout le week-end ! Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette fête.



A . S . N



PHILIPPE MERCIER, PRÉSIDENT :

Voilà une année qui se termine l 'ASN est toujours présente au sein de notre commune. elle compte 23 licenciés et 18 membres du bureau composé de joueurs et dirigeants.

En plus du rôle sportif du club qui permet aux jeunes et moins jeunes de pratiquer l'entraînement en semaine et jouer le dimanche.

Lorsque le match se déroule à domicile ce ne sont pas moins de 30 à 50 personnes "supporters" qui font le déplacement, ce qui anime le centre du bourg : Merci !

Ce jour nous sommes premiers de notre poule en division 4. L'enthousiasme des joueurs et bénévoles nous permet de conserver ce groupe et ainsi de réaliser les manifestations loto, concours de belote, tournoi de foot avec une cinquantaine d'équipes à six qui cette année s'est déroulé sous la pluie. Plus qu'un club de foot, nous apprécions ce rôle social au sein de notre commune.

Bien entendu nous remercions la municipalité de nous fournir les infrastructures et de les entretenir.

Ainsi que les entreprises locales partenaires : achat de maillots et coupe lors de nos manifestations merci à vous. Sans nous oublier, joueurs, dirigeants, bénévoles qui toute l'année participons au bon fonctionnement merci à nous. C'est sur ces quelques mots que pour cette nouvelle année 2025 au nom du club je vous adresse tous nos vœux de bonheur et de santé.



LA BOULE NÉRÉENNE



DOMINIQUE MORIN.

PRÉSIDENT :

Encore jeune association, nous avons atteint notre vitesse de croisière. Nous avons organisé un concours de belote, puis notre traditionnel concours de pétanque pour la frairie. Nous avons dû, en toute hâte, gérer la buvette pour la fête nationale. Nous avons également organisé un méchoui pour nos membres, puis cochonnets à la broche (sic) pour tout public toujours dans ce magnifique cadre du plan d'eau. Tout ceci n'aurait pu se faire sans l'aide de bénévoles et la participation d'autres associations. Enfin, pour clôturer la saison, notre association a offert une journée 'choucroute' à nos bénévoles.



Nous tenons chaleureusement à remercier ceux-ci, ainsi que les associations qui nous ont aidés, sans oublier les services techniques et administratif de la mairie.

LA CLÉ DES CHANTS



DANIELLE PIZON-ROLLAND.
PRÉSIDENTE :

Le groupe vocal « La Clé des Chants » a pour vocation de fédérer toutes les personnes qui aiment le chant et la musique afin de produire des concerts , de contribuer à la vie sociale et culturelle de notre commune mais aussi de répondre à la demande de diverses institutions et associations pour chanter à l'occasion de fêtes, d'inaugurations ou d'autres manifestations culturelles et caritatives.

Les chanteurs de la Clé des Chants se retrouvent régulièrement dans la salle des fêtes de Néré le mercredi après-midi, à partir de 17 heures pour répéter avec M. Jan WIDGER qui est à la fois notre professeur de chant et notre directrice artistique et qui apporte, depuis plusieurs années déjà, un souffle nouveau à notre groupe vocal grâce à son talent et son professionnalisme.

Ces répétitions sont à la fois des moments de travail mais aussi de convivialité et elles sont suivies par un nombre toujours croissant de nouveaux chanteurs, pour notre plus grand plaisir.

En avril 2023, la Clé des Chants avait présenté un spectacle essentiellement consacré au cinéma et à la comédie musicale avec la participation exceptionnelle des élèves de l'école de musique de Matha et du groupe « toutes Filles ».



Pour la deuxième année consécutive , nous avons choisi pour notre concert qui a eu lieu le 30 novembre 2024 dans la salle des fêtes de Néré un thème qui nous tient à cœur depuis plusieurs années déjà , celui du voyage. Ce spectacle intitulé « Invitation au voyage » vous réserve une fois encore de belles surprises : un répertoire varié qui couvre une large palette musicale , un accompagnement musical inédit , la découverte des nouveaux chanteurs qui ont rejoint notre groupe durant ces derniers mois.

Si vous aimez chanter en groupe, en solo, en duo, partager de bons moments , nous vous invitons à nous rejoindre en prenant contact au 06.09.49.40.45 ou au 05.46.58.75.45

LES DENTELLES



Très belle réussite pour le second marché de Noël à Néré en ce 10 novembre. Des stands artisanaux avec des produits de qualité, de la bonne humeur et une présidente de l'association "Les Dentelles" prête pour l'organisation de la session 2025 !

L'ENVOOL DES MOTS



2024 nous laissera de riches souvenirs comme la lecture-dédicace d'Audrey COUESNON en janvier, venue nous présenter ses deux romans, la Journée du Patrimoine en septembre, autour de l'église de Néré, les rendez-vous mensuels à l'EHPAD, et les visites de l'école maternelle.

La bibliothèque vous propose des livres (romans, policiers, gros caractères, albums, S-F...), BD, DVD, CD, livres-audio avec le soutien de la Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime, de quoi s'évader, voyager, apprendre et rêver. L'équipe, émue du départ d'Amélie et Thierry, continue de se réunir pour mettre en avant des ouvrages « nouveautés » et « coups de cœur », pour décorer la bibliothèque au rythme des saisons, et propose un coin cosy canapé propice à la lecture et au papotage !

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et espérons que 2025 perpétue les rencontres avec les résidents de l'EHPAD, les enfants de notre école et nos lecteurs.

Venez nous rendre visite !

Les bénévoles de l'Envol de Mots : Brigitte, Jocelyne, Nathalie, Monique, Virginie et Myriam

Abonnement à la bibliothèque gratuit.

Facebook : Bibliothèque de Néré (Envol des Mots)

Site de la bibliothèque départementale de Saintes :
<https://md17.charente-maritime.fr/>

La bibliothèque départementale de Saintes (MD17) propose également des ressources en ligne gratuites (écoute de musique, magazines, journaux...) accessibles à nos usagers abonnés, il vous suffit de vous inscrire sur leur site internet et préciser que vous êtes abonnés à la bibliothèque de Néré.



Journée du Patrimoine

Horaires d'ouverture

Mardi	10h-12h
Mercredi	10h-12h - 15h-17h
Vendredi	10h-12h
Samedi	10h-12h

LA FNACA



**CHRISTIAN FOUCAUD,
VICE-PRÉSIDENT :**

2024! Les anciens de la FNACA vieillissent...

Le comité de Néré ne compte plus que dix-huit membres dont neuf veuves souhaitant maintenir leur participation. Actuellement, l'âge de nos anciens d'AFN se situe entre 80 et 92 ans, aussi chaque année lors de la remise de la carte de combattant du calendrier notre visite est appréciée de tous !



Nous pensons organiser en début d'année 2025 un après-midi de rencontres pour renforcer les liens et se souvenir.

Merci à la Mairie pour son soutien dans notre activité.

LES RESTOS DU COEUR

L'accueil aux
RESTOS DU COEUR,
c'est toute l'année



on compte sur vous
Coluche

LES RESTOS DU COEUR :

40ème campagne des Restos du Cœur !

Aux Restos du Cœur, un seul mot d'ordre, le bénévolat au service de la Solidarité!

Vous souhaitez devenir bénévole des Restos du Cœur? Vous pouvez bénéficier d'une journée découverte au Centre des Restos du Cœur de Néré.

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 8h à 12h et le jeudi de 9h à 12h30.

À vos agendas !

Le samedi 22 mars 2025 aura lieu la soirée Théâtre à la salle des fêtes de Néré au profit des Restos du Cœur de la Charente-Maritime. Un Grand Merci à la Compagnie Clair de Lune pour son soutien à cet événement culturel au profit des plus démunis.

On compte sur vous!

Contact :

CENTRE DE DISTRIBUTION DE NÉRÉ - 15 Rue des Ecoles - 17510 Néré - 09 83 27 60 85 - ad17.nere@restosducoeur.org

(Merci de leur indiquer votre adresse postale et/ou votre numéro de téléphone si vous souhaitez être recontacté par ce(s) moyen(s)).

COUTURE D'ARGENSON FOYER RURAL



LES ROSES BLANCHES



LE BUREAU DES ROSES BLANCHES :

L'association LES ROSES BLANCHES (EHPAD DE NERE) a participé à de nombreuses animations et évènements aux profit des résidents(tes) de l'EHPAD en 2024.

Les activités ont été les suivantes :

-Un marché de Noël fin 2023 avec une dizaine d'exposants au sein de la structure.
-L'association proposait la vente d'objets créés par les résidents. Le marché de Noël 2024 a été programmé fin novembre 2024.

-Des après-midi musicaux animés par de jeunes artistes locaux.

-Un feu de la saint JEAN qui a réchauffé bien des cœurs, fin juin. Merci aux bénévoles et pompiers pour leur aide.

-Le goûter dansant de Noël animé aux airs d'accordéon.

Pour 2025, est prévue en plus, une sortie à l'aquarium de La Rochelle.

Venez nous rejoindre, nous avons besoin de bénévoles.

Et nos remerciements à la mairie de Néré pour la subvention qui nous permet d'apporter du bonheur et de la bonne humeur au sein de l'EHPAD.

SHORT MATS - BOWLING CLUB



MALCOLM SPEIRS.

PRÉSIDENT :

Cette année a été assez difficile pour nous et nous avons souvent été dans l'impossibilité de jouer. Ceci est principalement dû à un nombre insuffisant de joueurs disponibles, le plus souvent pour cause de maladie et de convalescence suite à des procédures médicales.

Aucun d'entre nous ne rajeunit et notre club a vraiment besoin de nouveaux membres, peut-être plus jeunes.

Lorsque nous le pouvons, nous nous réunissons encore le mercredi après-midi dans la salle de fêtes entre 14h00 et 17h00. Normalement, quelques membres préparent l'équipement le matin afin que nous puissions commencer rapidement, puis au milieu de l'après-midi, nous ferons une pause pour prendre un café et des biscuits.

Si vous souhaitez venir observer et en savoir plus, veuillez prendre contact avec le secrétariat de la mairie.



BRÈVES

Néréennes





APE LES CULOTTES COURTES

Nouveau bureau pour l'APE des Culottes Courtes avec à la présidence Mme Laetitia DELAIRE



Après tant d'années au service de notre communauté, Monsieur Roger QUARTIER a remis la gestion des clés de l'église à Mesdames DE SYLVESTRE et HOWELL. Bienvenue à elles !



LES RESTOS DU COEUR

Horaires :

- Mercredi 9h00-12h00
- Jeudi 9h00-12h30



PLUVIOMÉTRIE 2024

Il est tombé en 2024, 1 626.50 mètres, un taux qui n'a jamais été aussi élevé depuis 1982. Pour comparaison en 2023, il était tombé 843.50 mètres !

L'ÉGLISE

WELCOME
Willkommen

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Carolanne Dudit Saunier, a rejoint les rangs de l'équipe administrative en janvier.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

À partir du 06 janvier 2025, les horaires changent les vendredi et samedi !

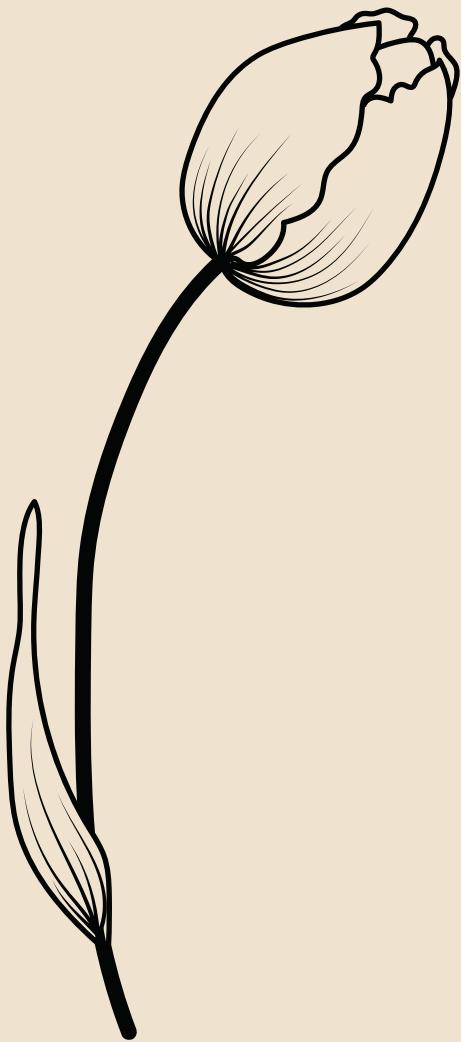
- horaires d'un vendredi sur deux (à partir du 06/01) : 9h30-14h15 en continu. Et horaires habituels la semaine suivante.
- horaires d'un samedi sur deux (quand les vendredi sont en horaires habituels) : 9h30-12h00



LE VIOLENTOMÈTRE

Il est important de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours est actif et opérationnel pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer.

(Présentation du violentomètre sur la page suivante.)



VIE

Pratique



Le Violentomètre est un outil pour mesurer la violence dans son cercle familial :

 PROFITE Ta relation est saine quand il...	Respecte tes décisions et tes goûts Accepte tes ami.e.s et ta famille A confiance en toi Est content quand tu te sens épanouie S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
 VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	T'ignore des jours quand il est en colère Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose Rabaisse tes opinions et tes projets Se moque de toi en public Te manipule Est jaloux en permanence Contrôle tes sorties, habits, maquillage Fouille tes textos, mails, applis Insiste pour que tu envoies des photos intimes T'isole de ta famille et de tes ami.e.s
 PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches « Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe Menace de se suicider à cause de toi Te touche les parties intimes sans ton consentement Menace de diffuser des photos intimes de toi T'oblige à regarder des films pornos T'oblige à avoir des relations sexuelles

Pour en parler et s'informer :

- Le service d'aide aux victimes du CIDFF17 - 05.46.51.02.50
- L'accueil de jour de Tremplin 17 : Royan - 05.46.39.04.00 / Saintes - 05.46.74.43.21 / Saint-Jean-d'Angély - 05.46.24.07.85
- En Haute-Saintonge - Accueil de proximité de l'EPD les 2 Monts - 05.46.04.59.08

Pour signaler une violence en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

VOUS ÊTES EN DANGER

appelez le

17

POLICE / GENDARMERIE

112

DEPUIS UN PORTABLE

ou composez le

114

POUR LES PERSONNES SOURDES
MALENTENDANTES ET MUETTES

Vous avez besoin de soins

18

SAPEURS-POMPIERS

15

URGENCES MÉDICALES

Pour consulter et constater

À L'HÔPITAL / CHEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT



Appel gratuit et anonyme

7J/7 24H/24

Focus sur vos activités

Du nouveau à Néré :

FARINE LOCALE

Eric et Evelyne Laché



• Historique :

Agriculteurs, producteurs de mélange de blé pour un meunier depuis plusieurs années, la fabrication de notre propre farine est un aboutissement. Nous mélangeons au champ plusieurs variétés de blé choisies et complémentaires pour leurs caractéristiques et leurs qualités pour obtenir une farine polyvalente et de qualité.

• Nos produits et nos conditionnements :

- Farine T65 blanche en sachet de 5 Kg et 1 Kg
- Farine complète T110 en sachet de 1 Kg

Notre farine est polyvalente, vous pouvez réaliser avec des pâtisseries mais également du pain.

• Nos clients :

- Les particuliers
- Les professionnels locaux. (Un grand merci à Céline C'Délice et David GUÉLIN nos clients des premiers jours qui nous ont fait confiance.)

• Où l'acheter :

- Sur l'étale de David GUÉLIN, Le Cochon Rose
- Sur l'étale de Céline C'Délice
- À l'épicerie du Coin chez Margaux
- À la livraison par nos soins

Notre objectif, fabriquer une farine locale issue d'une agriculture raisonnée à l'échelle de notre exploitation.



EARL DU TRÉSOR
17510 Néré

Vente de farine de blé

- Cultivé à Saleignes (17510)
- Issue d'une agriculture raisonnée
- Moulu en Poitou-Charentes
- Farine T65 sans additif

Contacts : Laché Eric: 06.86.41.37.95 Laché Evelyne: 06.07.35.92.89
Email: e.lache@laposte.net

 REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Pass[®]

cyclad Mode d'emploi



- 1** Je me connecte sur **cyclad.org** pour demander mon **Pass**.



- 2** Je remplis **le formulaire** et je télécharge mon **justificatif de domicile**.

- J'attends la validation de ma **demande**.

- 3** Ma demande est **acceptée**, je reçois mon **e-Pass** par e-mail.



- 4** J'enregistre mon **e-Pass** sur **mon smartphone** ou je l'imprime.

- Si j'ai demandé **un badge**, je le reçois par courrier plus tard.



- 5** Avant d'aller en déchetterie je trie mes déchets par matière et **je prépare mon Pass**.



- 6** En arrivant à la déchetterie, je présente **mon Pass à la borne ou à l'agent**.



- 7** Je demande conseil à **l'agent** pour **trier mes déchets** et permettre leur **valorisation**.



- 8** Je reste courtois avec **les agents valoristes** et **les autres usagers**. Merci.



Une question ?

✉ cyclad.org ✉ monpass@cyclad.org
📞 05 46 07 16 66

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir



Nouveau !

En 2025, Cyclad met en place le Pass pour accéder aux déchetteries.

Nos déchetteries accueillent 60% des déchets que nous produisons et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation.

Pourquoi un Pass ?

Pour réservé l'accès des déchetteries aux seuls habitants et professionnels de Cyclad et renforcer le tri, la fluidité et la sécurité. Comme sur les territoires voisins, le nombre de passages est limité pour réguler les fréquentations et les apports. Le Pass donne accès à 24 passages par an.



En pratique



Les déchetteries sont majoritairement équipées de barrières automatiques. À partir du 1^{er} janvier 2025, je présente mon Pass à la borne avant les barrières ou à l'agent pour accéder à la déchetterie. Le nombre de 24 passages par an est décompté à partir du 1^{er} janvier 2026. À chaque passage, le solde s'affichera sur la borne et sur le compte usager.

Le nombre de passages pour les professionnels étant déjà limité, il est décompté dès l'année 2025.

À noter !

Il ne sera délivré qu'un seul Pass par foyer ou par professionnel (il peut être partagé sur plusieurs téléphones).

Comment obtenir mon Pass ?

- 1 Je me connecte sur cyclad.org
- 2 Je remplis le formulaire et je télécharge mon **justificatif de domicile de moins de 3 mois** (extrait K-Bis ou certificat RNE pour les professionnels).
- 3 Je **reçois par mail mon e-Pass** après validation de ma demande.
- 4 J'enregistre mon e-Pass sur mon téléphone (ou je l'imprime) et je le présente à chaque passage. **Si j'ai demandé un badge, je le reçois par courrier plus tard.**



Je n'ai pas d'adresse mail ?

La demande de Pass avec un formulaire papier est possible. Contactez le service public Cyclad au 05 46 07 16 66. Le formulaire rempli pourra être déposé ou envoyé à l'accueil du Syndicat Mixte Cyclad.

Les bons gestes

- 1 Avant d'aller en déchetterie je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
- 2 Pour réduire mes apports de végétaux je pense au mulching, broyage, paillage et compostage.
- 3 Je trie les textiles, le verre, les papiers-petits cartons dans les bornes d'apport volontaire.
- 4 Je sépare les déchets par matière avant de partir à la déchetterie pour faciliter le tri sur place.

Conformément à la réglementation, les déchetteries sont des centres de valorisation qui accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances, je respecte les agents et les autres usagers.

Une question ?

↗ cyclad.org ↗ monpass@cyclad.org ↗ 05 46 07 16 66
📍 1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 Surgères

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir



Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile

Comment ?

À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

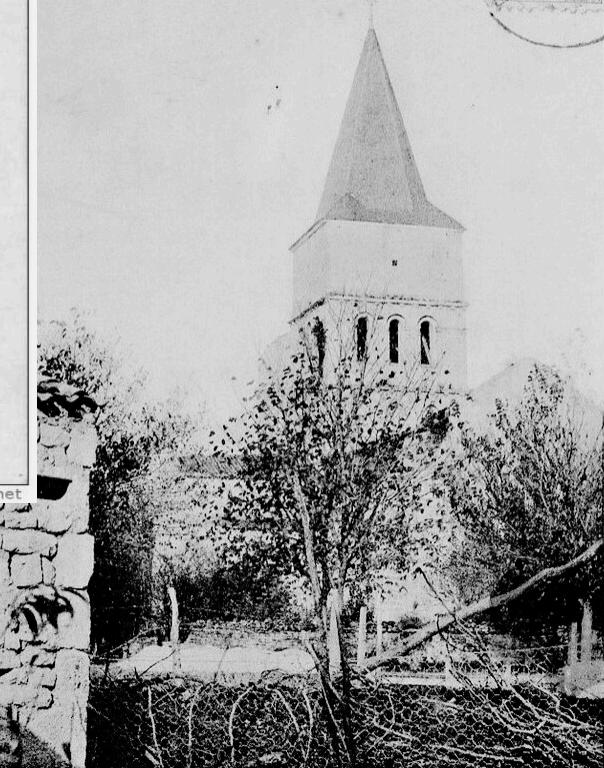
- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



F. A. NÉRÉ — Hôtel du Cheval Blanc

A. Geoffroy Editeur Néré

www.delcampe.net



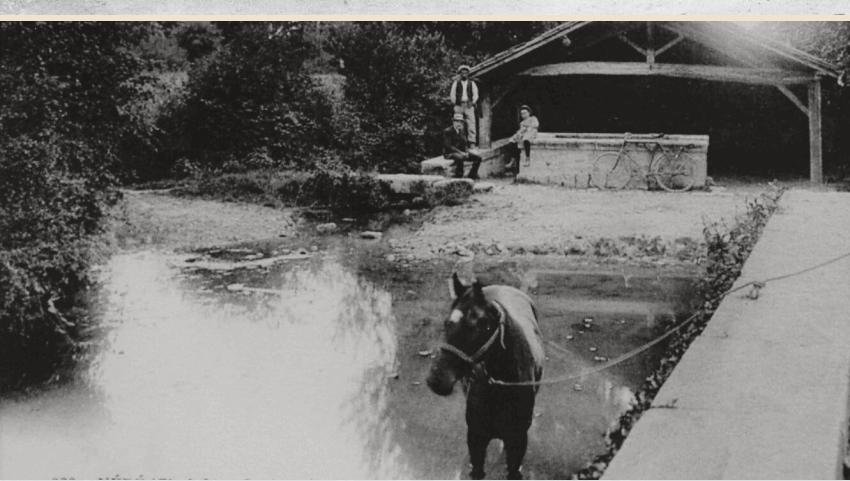
F. A. NÉRÉ — L'Église (côté Sud)



A. Geoffroy éditeur, Néré — Phototypie Berdon, Ruffec



Cliché et collection J. Mallet, Néré (Charente-Inf.)
D.8. — NÉRÉ (Charente-Inf.) — Rue Centrale



830 NÉRÉ (Ch.-inf.) — FONTBROSSARD - Maison d'Habitation J. Saizit



A. Geoffroy, Editeur, Néré



Coll. Geoffrois, Néré

Fin

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants !



©CIE Epikoi